Image not found or type unknown

Pension alimentaire du papa malade

Par **nounoun**, le **19/03/2015** à **22:00**

Bonjour
Mon conjoint à une grave maladie : cancer. Il a un fils d'une union précédente.
Il a été hospitalisé en urgence et ne sortira pas de l hôpital de si tôt.
Est ce que je dois me charger de cette tâche en tant que conjointe. Nous ne sommes pas mariés.
Y a t il un recours de suspension de cette pension alimentaire envers son fils de 18 ans ou pas? Dois je le signaler au juge ou pas?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés